





CHAMP DE PRATIQUE DES CONSULTANT·E·S EN PERFORMANCE MENTALE CERTIFIÉ·E·S DANS LE SPORT DE HAUT NIVEAU

Énoncé de position

Auteur-rice-s

Sharleen Hoar, Ph.D., CMPC® - Cheffe performance mentale, HPAC, Sciences du Sport Canada

Frank van den Berg, CMPC® - Institut canadien du sport de l'Alberta **Heidi Malo**, M.Hk., CMPC® - Institut national du sport du Québec **Jonathan Lasnier**, PhD., CMPC® – Institut canadien du sport de l'Ontario **Kevin Krisjanson**, PhD., C.Psych(candidat) – Centre canadien du sport du Manitoba

Lisa Hoffart, M.C, M.A, RCC, CMPC® - Centre canadien multisport de la Saskatchewan & Conseillère Plan de match

Comité de lecture

Véronique Boudreault, Ph.D., PsyD., CMPC® – Université de Sherbrooke

Natalie Durand-Bush, Ph.D. CMPC®— Université d'Ottawa; Directrice, Centre canadien de la santé mentale et du sport Robert Schinke, Ph.D. — Université Laurentienne; Président, International Society for Sport Psychology

Simon Taylor PhD. CMPC®– Institut canadien du sport de l'Atlantique **Clare Fewster** – M.A, CCC, CMPC® Institut canadien du sport de l'Alberta;

Présidente, Association canadienne de la psychologie du sport

Dernière révision

31 octobre 2025

CHAMP DE PRATIQUE DES CONSULTANT·E·S EN PERFORMANCE MENTALE CERTIFIÉ·E·S DANS LE SPORT DE HAUT NIVEAU

ÉNONCÉ DE POSITION

Qu'est-ce qu'un·e consultant·e en performance mentale certifié·e® (CMPC®) ?

Un·e consultant·e en performance mentale certifié·e® (CMPC®) est un·e professionnel·le qui offre des services en psychologie appliquée au sport et à la performance. La psychologie de la performance, en lien avec le sport de haut niveau, se définit comme suit : (Portenga et coll., 2017, p.52)

L'application de principes psychologiques de la performance humaine vise à aider les athlètes à performer de façon constante, au plus haut niveau de leurs capacités, tout en s'épanouissant dans le processus sportif. Les consultant·e·s en performance mentale possèdent une formation et une expertise spécifiques qui leur permettent d'intervenir dans un large éventail d'activités, notamment : l'identification, le développement et l'intégration des connaissances, compétences et habiletés mentales et émotionnelles nécessaires à l'excellence sportive:

la compréhension, l'évaluation et la gestion des facteurs psychologiques, cognitifs, émotionnels, comportementaux et psychophysiologiques pouvant nuire à une performance constante et optimale; l'amélioration des environnements sportifs afin de soutenir un développement plus efficace, une exécution plus cohérente et des expériences positives pour les athlètes.

À propos de la certification CMPC

La certification CMPC démontre aux client·e·s, employeur·e·s, collègues et au grand public que l'intervenant·e répond aux normes professionnelles les plus élevées. Elle atteste de l'accomplissement d'un ensemble de critères comprenant une formation académique, un travail mentoré et supervisé, le respect d'exigences professionnelles, la réussite d'un examen de certification, l'engagement à adhérer aux principes et normes éthiques, ainsi que la participation à un perfectionnement professionnel continu (voir le <u>Guide du candidat à la certification CMPC</u>).L'<u>Association for Applied Sport Psychology (AASP)</u> et l'<u>Association canadienne de psychologie du sport (ACPS)</u> assurent l'encadrement de la pratique des consultant·e·s en performance mentale certifié·e·s.

Formation des CMPC

Le programme CMPC est accrédité par la *National Commission for Certifying Agencies* (*NCCA*). Les exigences pour obtenir la certification de CMPC ont été établies à partir d'une analyse des activités professionnelles, réalisée aux États-Unis (2018) et au <u>Canada (2020)</u>. Tous·tes les CMPC doivent détenir un diplôme de maîtrise ou de doctorat en sciences du sport, en psychologie ou dans un domaine connexe, tel que le travail social, ou la psychologie industrielle/organisationnelle. Les exigences de formation reflètent la nature interdisciplinaire du domaine et incluent : (1) l'éthique professionnelle et les normes déontologiques, (2) la

psychologie du sport, (3) les sciences du sport, (4) la psychopathologie, (5) les relations d'aide, (6) la méthodologie de recherche et les statistiques, (7) les fondements psychologiques du comportement et (8) la diversité et la culture. Les consultant·e·s doivent également compléter un minimum de 400 heures d'expérience mentorée auprès de professionnel·le·s inscrit·e·s au registre officiel des mentors approuvé·e·s. Cela assure que l'expérience pratique est documentée, que les stagiaires interagissent directement avec des client·e·s et qu'ils ou elles ont l'occasion de démontrer leurs compétences et habiletés selon des modalités jugées appropriées par leurs mentors expérimenté·e·s. L'examen CMPC permet d'évaluer la qualité des connaissances et la préparation des candidat·e·s à exercer selon les normes attendues, et la certification s'accompagne d'un engagement envers le perfectionnement professionnel et la formation continue.

Les CMPC du Canada qui œuvrent dans le sport de haut niveau sont fortement encouragé·e·s à maintenir leur adhésion professionnelle auprès de l'Association canadienne de la psychologie du sport, à respecter un <u>Code de déontologie</u> canadien et à souscrire à une assurance de responsabilité professionnelle. Il est également fortement recommandé aux personnes (p. ex. athlètes, entraîneur·e·s) qui font appel à des services en performance mentale <u>de</u> vérifier que leur consultant·e détient la désignation CMPC.

CMPC à double désignation

Plusieurs CMPC possèdent également une expertise en santé mentale et sont autorisé·e·s ou agréé·e·s à exercer dans ce domaine, par exemple les psychologues, les travailleur·e·s sociaux·ales ou les personnes détenant un permis de psychothérapie. Ces consultant·e·s à double désignation doivent aussi respecter le code de déontologie de leur ordre professionnel ou de leur organisme de réglementation, qu'il s'agisse d'associations, d'ordres professionnels ou de collèges nationaux, provinciaux ou territoriaux.

Champ de pratique des CMPC dans le sport de haut niveau

À travers les responsabilités et les tâches qui leur incombent, les consultant·e·s en performance mentale certifié·e·s jouent un rôle essentiel dans l'optimisation de la performance mentale et du bien-être des athlètes et des équipes. Les CMPC veillent à ce que les habiletés mentales soient optimisées en vue du succès, tout en contribuant activement à la sécurité et au bien-être des athlètes, des entraîneur·e·s et des membres de l'équipe de soutien intégré (ÉSI) dans le sport de haut niveau.

Compréhension des objectifs et des besoins. Les CMPC investissent du temps afin de bien comprendre les objectifs, les besoins, les attentes et les préférences des athlètes, des entraîneur·e·s et des membres de l'ÉSI. Ce travail s'inscrit dans le cadre du plan d'entraînement annuel (PEA) et de la préparation aux Grands Jeux, afin d'assurer que les interventions en performance mentale soient cohérentes avec les plans d'entraînement et de compétition.

Maintien de relations collaboratives. Les CMPC s'efforcent de maintenir et de renforcer des relations de travail collaboratives et efficaces avec leur clientèle (p. ex. athlètes, entraîneur·e·s et membres de l'ÉSI). Cette clientèle peut demander et consentir à ce que les interventions en

performance mentale soient intégrées au travail de l'équipe de soutien élargie et qu'elles soient alignées sur les objectifs de performance de l'athlète.

Réalisation d'évaluations des besoins en performance mentale. Les CMPC effectuent des évaluations approfondies des besoins en performance mentale, tant sur le plan individuel qu'en contexte d'équipe. Ces évaluations orientent le développement des habiletés de performance mentales et permettent de concevoir des interventions adaptées à chaque athlète ou à chaque équipe. Les renseignements recueillis sont ensuite intégrés au plan de performance individuel ou de l'équipe.

Conception, prestation et évaluation de programmes d'entraînement des habiletés de performance mentale pour l'excellence sportive. Les CMPC conçoivent, mettent en œuvre, assurent le suivi et évaluent des programmes et des interventions en performance mentale, en contexte individuel ou d'équipe. Ces stratégies, fondées sur des données probantes, visent à développer et à renforcer les compétences en performance mentale (comme énuméré dans le Profil de la Médaille d'or, voir plus bas), et sont conçues pour répondre aux besoins spécifiques des athlètes et des équipes à différentes étapes de leur préparation à la performance élite.

Optimisation de la dynamique d'équipe, du leadership et de la culture. Les CMPC contribuent activement à instaurer et à soutenir une dynamique d'équipe positive, un leadership efficace et une culture saine. Les CMPC travaillent avec les équipes pour améliorer la communication, la cohésion et la collaboration, des éléments essentiels pour favoriser un environnement propice à la performance optimale et au bien-être de tous les membres de l'équipe.

Appui à des environnements sportifs sains et sécuritaires. Les CMPC soutiennent la création et le maintien d'environnements sportifs sains, respectueux et inclusifs. Ceci inclut l'intégration des principes de sport sécuritaire dans tous les aspects de leur pratique, ainsi qu'un rôle actif de sensibilisation et de défense de la sécurité, de la dignité et du bien-être de toutes les personnes impliquées dans le sport. Les CMPC œuvrent également à la promotion de cultures d'équipe positives, où les athlètes, les entraîneur·e·s et les membres du personnel de soutien se sentent appuyé·e·s, respecté·e·s et outillé·e·s pour performer à leur plein potentiel.

Référence vers des services en santé mentale. Lorsqu'approprié, les CMPC orientent de façon efficace les athlètes, les entraîneur·e·s et les membres de l'ÉSI qui ont besoin d'un accompagnement en santé mentale vers les professionnel·le·s médicaux et en santé mentale compétent·e·s. Un travail collaboratif entre un·e CMPC et un·e professionnel·le de la santé mentale permet d'assurer une prise en charge complète, répondant à la fois aux besoins en performance mentale et aux besoins globaux en santé psychologique de l'athlète.

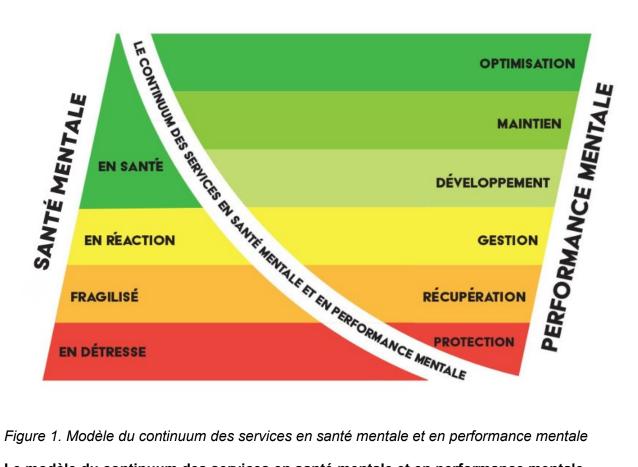


Figure 1. Modèle du continuum des services en santé mentale et en performance mentale

Le modèle du continuum des services en santé mentale et en performance mentale

Le modèle du continuum des services en santé mentale et en performance mentale (voir la figure 1) positionne le rôle des CMPC et l'orientation de leurs interventions en parallèle et en interdépendance avec l'état de santé mentale de la personne, dans le contexte de sa poursuite de performances sportives. Ce modèle s'appuie sur le continuum de la santé mentale, dans lequel les professionnel·le·s compétent·e·s en santé mentale concentrent principalement leur travail sur les enjeux de santé mentale et les troubles ou blessures psychologiques (c.-à-d. Les zones « fragilisé » et « en détresse » illustrées du côté gauche du modèle). Bien que les CMPC soutiennent également la santé de leurs client·e·s dans les limites de leur champ de pratique, leur rôle principal consiste à favoriser et à optimiser les habiletés mentales liées à la performance, à répondre aux exigences propres au niveau de compétition des athlètes et à s'adapter à leurs besoins et défis en contexte d'entraînement et de compétition. Comme illustré du côté droit de la figure 1, leurs interventions peuvent inclure, souvent de manière combinée, les éléments suivants :

Optimisation: Adaptation, ajustement et/ou la personnalisation des compétences en performance mentale et en bien-être dans des contextes environnementaux spécifiques ou en réponse à certaines exigences particulières, dans le but d'améliorer la performance.

- **Maintien**: Favoriser la constance dans l'utilisation des compétences en performance mentale et en bien-être à travers différents contextes d'entraînement, de compétition ou face à des défis particuliers, dans le but de soutenir la performance.
- **Développement** : Apprentissage et mise en œuvre des compétences en performance mentale dans le but d'améliorer la performance et de favoriser le bien-être.
- **Gestion**: Aborder les comportements sous-optimaux ou dysfonctionnels (p. ex. liés à un manque de confiance ou de motivation à l'anxiété en compétition, à l'inattention, à la distraction ou aux conflits) dans le but d'améliorer la performance.
- **Récupération**: Appuyer le processus de retour au sport pendant ou après une maladie ou une blessure, notamment par l'application de compétences et de stratégies en performance mentale dans le cadre de la réadaptation ; soutenir également la prise de conscience et l'apprentissage de l'athlète à la suite d'une saison ou de compétitions majeures ou des Grands Jeux.
- **Protection**: Établir un équilibre adéquat entre vie sportive et vie personnelle afin de favoriser la récupération et le bien-être mental, assurer une prise en charge adéquate de soi pour le bien-être personnel et faciliter l'accès à des ressources et à des soutiens professionnels ou sociaux (Van Slingerland et coll., 2022).

Bien que la prévention et la protection jouent toutes deux un rôle important dans la promotion du bien-être et de la santé mentale, elles remplissent des fonctions distinctes. Le travail des CMPC s'inscrit principalement dans une approche de prévention, visant à réduire le risque de difficultés en santé mentale avant qu'elles n'apparaissent. Cela comprend, entre autres, l'entraînement aux habiletés de performance mentale ayant le potentiel d'agir comme stratégies psychologiques proactives, telles qu'une gestion efficace du stress, la régulation des émotions et la résilience. Les CMPC contribuent également à créer des environnements de performance favorables à la santé mentale, en favorisant des dynamiques d'équipe saines qui peuvent atténuer les risques de difficultés psychologiques.

En plus de leur rôle en prévention, les CMPC contribuent également à la protection de la santé mentale en minimisant les effets néfastes lorsque des difficultés surviennent. Ce rôle de protection vise à aider les athlètes à accéder aux traitements appropriés et à un soutien confidentiel en santé mentale de la part d'un·e professionnel·le compétent·e. En outillant les athlètes avec les ressources, les stratégies et le soutien nécessaires, les CMPC jouent un rôle essentiel pour que les défis en matière de santé mentale soient abordés de manière constructive, collaborative et efficace.

Développement et utilisation des compétences en performance mentale pour la performance et le bien-être

Une programmation efficace en performance mentale repose sur une évaluation éclairée des besoins. Celle-ci est généralement réalisée conjointement par le ou la CMPC et l'athlète ou l'équipe, et peut inclure d'autres personnes, telles que les entraîneur·e·s, les membres de l'ÉSI ou les parents. L'évaluation des besoins comprend généralement, sans toutefois s'y limiter, des entrevues ou consultations, des évaluations psychométriques (p. ex. questionnaires), des observations ainsi que des rapports de tierces parties. Le travail de développement des compétences en performance mentale dans le contexte du sport de haut niveau canadien s'ancre dans le cadre du Profil de médaille d'or en psychologie du sport (PMO-PS) (voir la

Figure 2 ; Durand-Bush et coll., 2022). Ce cadre présente 11 compétences en performance mentale fondées sur des données probantes, ainsi que des habiletés psychologiques complémentaires qui soutiennent les performances de haut niveau menant au podium. Ces compétences sont regroupées en trois grandes catégories : les compétences fondamentales, les compétences d'autorégulation et les compétences interpersonnelles.



Figure 2. Profil de médaille d'or pour la psychologie du sport (PMO-PS)

Le cadre du PMO – PS ne comprend pas nécessairement l'ensemble des compétences en performance mentale pouvant être pertinentes pour un sport donné. Lors de l'élaboration d'un profil de médaille d'or propre à un sport ou de plans de performance individualisés pour les athlètes, les CMPC peuvent combiner les compétences proposées dans le PMO-PS avec d'autres compétences spécifiques et adaptées aux besoins ou à la culture d'un sport (p. ex. : la prise de décision dans les sports d'équipe, la gestion de la douleur dans les sports d'endurance, la gestion de la peur dans les sports de vitesse).

Les organismes nationaux de sport sont encouragés à faire appel au soutien des CMPC afin de les accompagner dans l'identification, l'opérationnalisation et le développement des compétences en performance mentale ciblées dans leur sport. Ce travail peut inclure des évaluations des besoins, l'individualisation des plans de performance des athlètes, ainsi que la formation des entraîneur·e·s et des athlètes tout au long de la *Voie vers le podium*. [La Voie vers le podium fait référence aux étapes d'excellence définies par chaque sport dans le cadre

du développement à long terme de l'athlète et s'applique spécifiquement aux athlètes engagés sur une trajectoire menant à des résultats de podium aux plus hauts niveaux de leur discipline (Gouvernement du Canada, 2019)].

Entraînement en habiletés de performance mentale lors des compétitions et des grands Jeux

Les CMPC jouent un rôle essentiel dans l'appui des athlètes, des entraîneur es et autres membres de l'équipe lors de compétitions majeures, telles que les Jeux olympiques et paralympiques, les championnats du monde et autres événements de haut niveau. Leur travail est centré sur la préparation mentale, l'optimisation de la performance et le soutien du bien-être émotionnel, tout en veillant à assurer la sécurité psychologique des athlètes.

Parmi les responsabilités clés :

1. Préparation pré-compétition

- Les CMPC accompagnent les athlètes et les équipes dans leur préparation mentale, notamment par le développement d'habiletés mentales telles que la concentration, l'autorégulation et la résilience.
- Les CMPC collaborent avec les entraîneur·e·s et autres membres du personnel afin d'assurer un alignement sur les besoins en performance mentale des athlètes à l'approche des compétitions.

2. Pendant la compétition

- Les CMPC offrent un soutien en temps réel aux athlètes en mettant l'accent sur des stratégies de performance mentale qui les aident à gérer le stress et les émotions.
- Les CMPC travaillent de manière discrète au sein de l'équipe, en offrant un soutien au moment opportun sans perturber le déroulement de la compétition.

3. Réflexion et soutien post-compétition

- Les CMPC aident les athlètes à faire le débreffage de leur performance afin d'identifier et de renforcer leurs habiletés mentales, tout en leur proposant des stratégies favorisant la récupération.
- Les CMPC soutiennent les athlètes lors de leur retour à l'entraînement et à la compétition après des événements majeurs, en facilitant au besoin l'accès à du soutien en santé mentale.

4. Collaboration avec l'équipe

- Tout au long de la compétition, les CMPC travaillent en étroite collaboration avec les autres membres de l'ÉSI, y compris les intervenant·e·s en santé, afin d'assurer une approche intégrée de la performance des athlètes.
- Les CMPC participent souvent aux réunions d'équipe, en partageant leurs perspectives liées à la performance mentale et en apportant leur soutien à l'ensemble du groupe.

Formats de prestation des services offerts par les CMPC

La plupart des services offerts par les CMPC sont adaptés aux besoins spécifiques de la clientèle et des ressources disponibles. Le tableau ci-dessous présente des formats courants de prestations ainsi que leurs principales caractéristiques. Les CMPC peuvent intervenir en bureau, dans l'environnement d'entraînement quotidien ou encore en contexte compétitif.

Tableau 1. Catégories de prestation de services en performance mentale et leurs caractéristiques associées

Catégorie	Caractéristiques
Formation en	L'entraînement aux habiletés de performance mentale est offert dans des

groupe (non intégrée)	formats flexibles, en présentiel ou virtuel, de manière synchrone ou asynchrone – afin de répondre aux besoins d'apprentissage du groupe. La participation implique un consentement éclairé. La durée des séances varie selon le mode de prestation et les compétences en performance mentale abordées.
Service individuel (non intégré)	Cette approche individualisée et centrée sur la personne permet aux athlètes de recevoir un soutien sur mesure, adapté à leurs besoins, à leur environnement d'entraînement et à leurs objectifs de performance. Fondé sur une pratique éthique et un consentement éclairé, ce service inclut une planification collaborative, une intégration possible avec les entraîneur·e·s et autres intervenant·e·s (avec consentement), ainsi qu'une attention constante au bienêtre de l'athlète.
Service en groupe ou d'équipe (partiellement intégré)	Ce service en performance mentale vise à soutenir à la fois le développement individuel et la cohésion d'équipe par un processus collaboratif fondé sur des données probantes. Basé sur une pratique éthique et le consentement éclairé, il s'aligne à la mission et à la vision de l'équipe, s'intègre harmonieusement à l'environnement d'entraînement quotidien, et appuie le bien-être des athlètes et des entraîneur·e·s, tout en renforçant une culture d'équipe positive et une performance durable.
Soutenu par l'ÉSI et/ou intégré (de partiellement à pleinement intégré)	Les CMPC sont intégré·e·s au sein de l'ÉSI afin d'optimiser les stratégies de performance et le développement des compétences des athlètes dans l'environnement d'équipe, dans le but de favoriser la performance, la cohésion et le bien-être. Grâce à des évaluations collaboratives des besoins, à des programmations pluriannuelles ou quadriennales alignées et à un engagement continu auprès des entraîneur·e·s et des membres de l'ÉSI, les CMPC soutiennent à la fois la dynamique de groupe et le développement individuel des athlètes. Les CMPC contribuent également à l'innovation, au respect de pratiques éthiques et à la gestion de leur bien-être, afin d'offrir à l'équipe un avantage compétitif durable.

Trouver un·e CMPC qui convient à vos besoins. Bien que plusieurs CMPC puissent travailler auprès de diverses clientèles (p. ex. athlètes, équipes, entraîneur·e·s, membres du personnel de soutien), il est essentiel de trouver la personne la mieux adaptée. L'alliance de travail (c.-à-d. le lien interpersonnel entre un·e consultant·e et son ou sa client·e) est considérée comme un élément central d'une pratique efficace (Van den Berg & Hoar, 2021). Elle repose sur une collaboration authentique, un lien affectif de confiance, ainsi qu'un alignement clair entre les deux partis quant aux objectifs et aux tâches de la consultation. Des relations de consultation solides, respectueuses et empreintes de bienveillance sont régulièrement associées à des résultats positifs. Lorsque l'alliance est forte, compatissante et mutuellement respectueuse, la probabilité d'obtenir des retombées significatives et durables augmente considérablement.

Les attributs suivants sont essentiels à une prestation efficace de services par les CMPC (Van den Berg & Hoar, 2021) :

- Des compétences interpersonnelles solides, incluant la capacité à établir des relations de confiance et à faire preuve d'empathie, sont essentielles pour entretenir des relations de qualité avec la clientèle et s'intégrer dans les environnements d'équipe.
- Des stratégies de performance mentale précises, pratiques et concrètes permettant de gérer efficacement des enjeux, des situations et des exigences.

- Une approche centrée sur l'athlète, axée sur l'identification des forces, des écarts et des besoins liés à la performance sportive (p. ex. motivation à l'entraînement), à des enjeux connexes (p. ex. communication avec l'entourage) et au bien-être.
- Une compréhension approfondie du contexte sportif, jumelée à un engagement sincère envers l'accompagnement des athlètes dans l'atteinte de leurs objectifs.
- La capacité d'explorer en profondeur les comportements, pensées, émotions et sensations des athlètes.
- La conscience de ses forces et limites en tant que CMPC.

En outre, les CMPC doivent démontrer une sensibilité et une compétence culturelle dans leur pratique (Carter & Oglesby, 2021 ; Ryba et coll., 2013). Dans le sport de haut niveau, cela inclut :

- La prise en compte de la diversité, de l'équité, d'inclusion et du sentiment d'appartenance à différents niveaux (individuel, équipe/groupe, organisation et société), en intégrant la reconnaissance des identités et de leur intersectionnalité.
- L'intelligence contextuelle (p. ex. culture, valeurs, attitudes, histoire, et langues propres au domaine de performance).
- La compréhension de la structure organisationnelle, y compris le rôle des CMPC dans l'environnement de performance.
- La pratique réflexive, c'est-à-dire la capacité à reconnaître sa propre identité culturelle, son intersectionnalité, ses biais et ses présupposés.
- Une prise en compte de la sous-culture sportive et des facteurs uniques aux environnements de performance (p. ex. transitions, blessures, identité sportive, dynamique d'équipe et organisationnelle, gestion de la pression).

Efficacité et impact des services en performance mentale

L'efficacité et l'impact de la prestation des services en performance mentale dépendent de plusieurs facteurs, notamment l'adéquation entre les CMPC (c.-à-d de la personne qui planifie, coordonne et offre le service), le contexte de performance et les personnes qui participent aux interventions.

Il est important que la prestation des services en performance mentale, quel que soit le format, fasse l'objet d'une évaluation, et que l'impact de différents éléments soit pris en compte, tel que

- 1. Les progrès et résultats des client·e·s liés au développement des compétences en performance mentale,
- 2. L'efficacité des interventions pour provoquer des changements comportementaux durables.
- 3. La satisfaction et l'engagement des client·e·s, incluant la pertinence du programme pour l'équipe et/ou pour les athlètes individuel·le·s.,
- 4. Le rendement de la personne occupant le rôle de CMPC

Ces évaluations fournissent des informations précieuses sur la manière dont le service en performance mentale a été vécu. Des évaluations structurées favorisent la responsabilité professionnelle et le développement continu, tout en renforçant les pratiques fondées sur des données probantes pour optimiser la performance et le bien-être.

Références

Carter, L., & Oglesby, C. (2021). Culture and diversity. In S. Carson Sackett, N. Durand-Bush, and L. Tashman (Eds.), *The Essential Guide for Mental Performance Consultants*. Human Kinetics.

Durand-Bush, N., Baker, J., Van Den Berg, F., Richard, V., & Bloom, G. A. (2022). The gold medal profile for sport psychology (GMP-SP). *Journal of Applied Sport Psychology*, *35*(4), 547-570. https://doi.org/10.1080/10413200.2022.2055224

Government of Canada. (2019). Canadian High Performance Sport Strategy. https://www.canada.ca/en/canadian-heritage/services/sport-policies-acts-regulations/high-performance-strategy.html

National Institute of Mental Health. (2024, December). *Caring for your mental health*. https://www.nimh.nih.gov/health/topics/caring-for-your-mental-health.

Portenga, S. T., Aoyagi, M. W., & Cohen, A. B. (2017). Helping to build a profession: A working definition of sport and performance psychology. Journal of Sport Psychology in Action, 8(1), 47–59. https://doi.org/10.1080/21520704.2016.1227413

Ryba, T. V., Stambulova, N. B., Si, G., & Schinke, R. J. (2013). ISSP position stand: Culturally competent research and practice in sport and exercise psychology. *International Journal of Sport and Exercise Psychology*, *11*(2), 123-142. https://doi.org/10.1080/1612197X.2013.779812

Van den Berg, F., & Hoar, S. D. (2021). Techniques for developing rapport, trust, and open communication with clients. In S. Carson Sackett, N. Durand-Bush, and L. Tashman (Eds.), *The Essential Guide for Mental Performance Consultants*. Human Kinetics.

Van Slingerland K. J., DesClouds, P., Durand-Bush, N., Boudreault, V., & Abraham, A. (2022). How collaborative mental health care for competitive and high-performance athletes is implemented:

A novel interdisciplinary case study. *Frontier in Psychology*, *13*. https://doi.org/10.3389/fpsyg.2022.994430